

Secrétariat Sessions

Annie LARTIGUE

☎ 01.40.14.34.34

☎ 01.40.14.00.40

✉ CCE BNP PARIBAS

CSD03A1

75450 – PARIS CEDEX 09

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la SEANCE PLENIERE
du COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE de BNP Paribas
du 18 AVRIL 2013**

Point 1 – Avis du CCE sur le Bilan Social 2012

Un Intervenent CGT

« Sur la forme, nous avons apprécié, suite à nos demandes des exercices précédents, que les avis rendus par les différents comités d'établissement qui composent le périmètre de la SA soient portés préalablement à notre connaissance.

Sur l'emploi, alors que l'intégration des clientèles de Fortis et de BDB a élargi le périmètre de notre activité, la baisse des effectifs que nous avons constatée entre 2011 et 2012 est flagrante et nous ramène au niveau de 2009. Au-delà des considérations de rentabilité, il en va de la pérennité des emplois, des conditions de travail et du niveau de satisfaction du client.

En matière de rémunération, l'augmentation de 11 mois de la fréquence moyenne des révisions de situation et la diminution de la rémunération fixe plus variable en 2012, sont des signes alarmants.

La baisse de fréquentation des points de vente est la conséquence d'une politique commerciale qui a contribué à détourner le client du guichet pour ses opérations courantes. L'exploitation des nouvelles évolutions technologiques (Smartphone, tablettes etc...) vise avant tout à réduire les coûts de personnel et le volume des effectifs.

Sur le fond, l'examen du Bilan Social reflète les orientations stratégiques prises par la Direction Générale, relatives à l'emploi et à la politique de rémunération.

Depuis 20 ans, la crise, qu'elle que soit son origine, vous sert de prétexte pour justifier vos choix et vos orientations. Nous ne les cautionneront pas car ils seront à très court terme la cause d'une destruction d'emplois, et d'une détérioration des conditions de travail. Pour les raisons ci-dessus évoquées, nous émettons un avis négatif sur ce bilan social. »

Le Représentant Syndical FO

« Malgré un apport de salariés lié à l'intégration de la Banque de Bretagne, nous constatons une importante diminution des effectifs due en partie au plan CIB.

Les avis négatifs et les prises d'acte de l'ensemble des CE régionaux prouvent que la situation se dégrade. Ils confirment notre inquiétude quant à la surcharge de travail que va subir le personnel qui est déjà à saturation.

Suite aux départs en retraite, aux embauches au rabais, aux fermetures d'agences et face aux diverses restructurations et modifications à venir liées à Simple et Efficient, les salariés sont très inquiets pour leur avenir.

Par ailleurs, malgré les bons résultats de l'Entreprise, nous constatons une nouvelle fois une baisse des rémunérations et des enveloppes liées aux promotions et augmentations. Par contre, on constate une augmentation des fréquences.

Est-ce un bon moyen de remercier le personnel qui doit fournir de plus en plus d'efforts dans un contexte toujours difficile ?

A FO, nous en doutons et pour ces raisons nous rendons un avis négatif. »

Le Représentant Syndical CFTC

« Le Bilan Social fait ressortir l'existence d'un nombre de femmes de plus en plus important dans les effectifs de l'Entreprise, puisque le taux de population féminine passe de 57,1 % en 2010 à 57,5 % deux ans après.

Autre progression constatée, celle des Cadres qui passe de 51,1 % en 2010 à 53,6 % en 2012.

Ces éléments traduisent une évolution en phase avec celle de la société d'aujourd'hui.

Mais, le Bilan Social nous confirme par ailleurs :

- que les effectifs de l'Entreprise baissent au-delà de l'incidence des activités abandonnées par le Groupe ;
- et que sur le plan des rémunérations, la fréquence des révisions augmente brutalement de 11 mois pour atteindre en 2012 une moyenne de 38 mois.

Pour ces deux raisons, la CFTC ne peut émettre qu'un avis négatif sur le Bilan Social 2012. »

Un Intervenant SNB

« Le SNB prend acte des chiffres présentés dans le Bilan Social 2012, tout en regrettant que ces données ne permettent d'apprécier que partiellement la réalité des conditions de vie dans l'entreprise pour les salariés de BNP Paribas. Il demeure en effet tant de sujets problématiques chez BNP Paribas : sur le respect de la charte de la parentalité, sur les pratiques managériales déviantes, sur le stress, sur les difficultés croissantes à réussir sa mobilité, etc. A cela s'ajoute une politique salariale peu ambitieuse, qui se traduit dans l'allongement des délais entre deux révisions. Le Bilan Social permet de dire comment est composé le personnel de BNP Paribas, mais pas comment vont les hommes et les femmes de cette Entreprise, ce qui est regrettable. »

Un Intervenant CFDT

« Baisse des embauches.

Baisse des effectifs.

Baisse du nombre de salariés augmentés.

Baisse du nombre de salariés promus.

Augmentation de la durée entre 2 mesures financières, qui bondit de 26 à 38 mois. Nombre d'alternants transformés en CDI de seulement 48 % contre 80 % dans la profession bancaire.

Nombre de travailleurs handicapés au sein de l'entreprise de seulement 2,63 % contre 6 % imposés par la loi.

Et conditions de travail détériorées, ne peuvent que peser sur notre vote vers un avis négatif.

Les timides avancées, en terme d'égalité professionnelle, ne sont pas en mesure de contrebalancer les décisions stratégiques prises par BNPP, et impactent directement les équipes des différents pôles et métiers dans leur quotidien. Des moyens humains et matériels adaptés à nos objectifs sont indispensables à la révision de notre position. »

Le Responsable Relations Sociales SA - RHG

Plusieurs d'entre vous ont parlé de baisse des rémunérations, mais comme nous avons eu l'occasion de vous le rappeler, les rémunérations fixes ont continué leur progression. Par ailleurs, la baisse des rémunérations variables est essentiellement imputable au pôle CIB (Corporate and Investment Banking).

Par ailleurs, je suis étonné du chiffre relatif au taux de transformation en CDI des contrats en alternance au sein de la profession bancaire, que vous avez cité ; il me semble que ce taux est égal à 50 %, et non 80 %.

Pour extrait, certifié conforme
Le Secrétaire du CCE
M. Franck LAMBERT

